

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	23 (1915)
Heft:	5
Rubrik:	Assemblée des délégués des sociétés de samaritains romands à Bienne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dimanche: Midi riz et viande de porc; soir soupe d'orge.

Lundi: Midi pois et jambon; soir soupe au riz.

Mardi: Midi haricots et lard; soir soupe à la farine.

Mercredi: Midi choux-raves, porc; soir soupe d'orge.

Jeudi: Midi soupe d'orge et lard; soir soupe à l'avoine.

Vendredi: Midi choucroute garnie; soir soupe d'orge.

Samedi: Midi choux-raves, viande fumée; soir soupe à l'avoine.

Il nous est impossible d'entrer dans plus de détails. Les délégués du Comité international ont vu par-ci par-là des choses, susceptibles d'amélioration, et ils les ont indiquées avec toute la liberté que leur imposait leur rang. La brochure est là pour ceux que cela intéresse.

Nous voulons finir ce compte-rendu par les impressions générales qu'ont rapportées les délégués de ces visites qui furent souvent si fatigantes pour eux, mais qui sont si bienfaisantes pour maintenir en nous la croyance à une humanité future meilleure.

MM. Naville et van Berchem résument ainsi : « Nous n'hésitons pas à le dire, cette impression a été très satisfaisante. Les prisonniers, surtout les militaires, sont bien traités, et en prenant pour principe de leur faire une vie toute semblable à celle des soldats anglais, le gouvernement anglais leur ôte d'avance tout sujet de plainte. On ne peut pas agir d'une manière plus juste à l'égard des prisonniers. En particulier, nous n'avons entendu aucune plainte

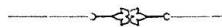
contre les soldats qui les gardent ou contre aucun Anglais avec qui ils ont des rapports. Rien ne froisse leurs sentiments militaires ou patriotiques. J'ai parlé de la fête de l'empereur, qui avait été célébrée dans tous les camps. A Dorchester, un sous-officier a fait des discours patriotiques et l'on a poussé des *Hoch* en l'honneur de l'empereur.

Notre conclusion, c'est que, soit le gouvernement allemand, soit les familles des prisonniers, peuvent être sans inquiétude sur ceux qui sont dans les camps en Angleterre. »

Le Dr de Marval a rédigé deux rapports dont le premier finit par ces mots : « La vie de ces hommes est tout à fait supportable, voire même relativement agréable, » et le second par ceci : « Les prisonniers sont traités avec sollicitude dans les régions parcourues dernièrement par nous. La règle paraît être : *sévère, mais bon*, et la bonté perce partout. C'est bien une main de fer, mais dans un gant de velours, mais chevaleresque, du caractère français que nous apprécions hautement. »

M. Eugster ne s'exprime pas moins catégoriquement : « Je suis heureux de pouvoir dire, d'après ce que j'ai vu, que les prisonniers français sont traités avec humanité. Dans des temps aussi troublés, des erreurs et des fautes peuvent se commettre, mais à tout prendre, l'Allemagne remplit son devoir envers les prisonniers français. Il ne faut jamais oublier que le fait d'être emprisonné est profondément douloureux, mais j'ai l'impression que l'Allemand agit et pense d'une façon chevaleresque en face de cette douleur. »

W. B.



Assemblée des délégués des sociétés de samaritains romands à Bienne

le dimanche 9 mai 1915, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de l'Ours.

ORDRE DU JOUR: Discussion sur l'ordre du jour de l'assemblée des délégués de l'Alliance, du 30 mai 1915, à Langenthal. — Nomination des 2 représentants romands au Comité central. — Journée des moniteurs romands.

L'assemblée sera suivie par un dîner à l'Hôtel de l'Ours.